

CONVOCATION

Mesdames, Messieurs, Chers(es) Collègues,

Conformément aux articles L 2121-7, L 2121-10, L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), je vous informe que :

le CONSEIL MUNICIPAL

se réunira

Samedi 21 mars 2026 à 10 h 00

Salle du Conseil Municipal

17, rue Jules Benoît - 44510 Le Pouliguen,

Ordre du jour :

- **Approbation des procès-verbaux du 24 novembre 2025 et du 2 mars 2026**
- **Election du Maire**
- **Détermination du nombre des adjoints**
- **Election des adjoints au Maire**
- **Lecture et remise de la Charte de l' élu local**

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, Chers (es) Collègues, l'expression de mes salutations distinguées.

Certificat d'affichage

Le Maire de la Ville du Pouliguen

Certifie que :

le nombre des membres en exercice est de 27

la convocation du Conseil Municipal du samedi 21 mars 2026 a été publiée et affichée le 17 mars 2026.

Les délibérations ont été affichées en Mairie, le

Le compte-rendu des délibérations a été affiché en Mairie, le

Le procès-verbal de la séance est disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville.